



ANTILLA

Depuis 1981

L'actualité économique, politique, sociale et culturelle en Martinique

Guadeloupe/Guyane: 2,30 euros - France: 2,60 euros - CPPAP 0525186520 - ISSN 0757555

N° 1945 - 12 Novembre 2020 • 2,20€

« Dossier Kéziah Nussier »

La parole des avocats de la Défense.

Caraïbe Dominique :

42ème anniversaire de l'indépendance.

Où va la Martinique !?

+ Fr David Macaire, Archevêque de Saint-Pierre et Fort-de-France.



INITIATIVE...

Guillaume de Reynal :

« Qu'on puisse vraiment travailler à la construction globale de notre vivre-ensemble »

Jo bay denn

Dépi mardi pasé do Nal tranpé pas misié sé boug Matinik, mé i ka di ba tout moun i méritjen.

Ou sé jirédi i républikan, kidonk boug ka voté ba Donald Tump. Anlot konpè'y non'y sé Jozef mé tout moun ka kriyé'y Jo, misié okontrè rayi méritjen-an mé i jalou bisui'y-la. Jo di Nal pou té zagalé'y :

Do Nal tranpé o zoko. Afos atann dépi mardi, i swé vet ek i fini pa ped konba'y. Menmsi i di, sé kok-mwen an ki genyen. I fè an pli bel bek !

Jozef éti anglé'y pa ka monté mòn, lè i wè an télé'y la Joe Biden (Jo Baydenn) i li an kréyol silvouplé : Jo Bi den.

Misié di tou fò :

Man pa sav si yo bay denn pou manjé oben si i té simié poul épi diri. Sa man asiré ek sa man konprann ansien prézidan Lamérik Donald Trump dwé tronpé kò'y oben si zot lé i kouyonnen kò'y, pas i alé jwé golf. Dapré'y i té genyen éleksion-an.

Dapré sa Jozef sav, misié té ké pran konmen avoka pou défann koz-li. Asiparé sé pa Matinik selman yo ka fè moun mò voté, avoka misié té ké di té ké ni bilten éti yo pa sav la yo sòti. Jik té ké ni bilten sòti anlè lalin. Yo jik mandé sispann konté bilten adan pliziè éta.

Antouléka toutan mwa janvié lanné prochenn pa rivé, misié toujou prézidan é nou pa sav sa ki pé rivé, sa ki pé pasé. Kidond pengad.

Lamérik sé an péyi épi prop kanman'y dan votman, fok atann pou wè. Si Joe Biden (pa Bi den) éli poutoutbon nou ké wè. Sa sé zafè méritjen épi 46 èm prézidan'y.

Adjilbè di mwen : Jid chonjé ti-pawol la ka di : « Lè bab kanmarad-ou ka brilé wouzé ta'w » ou pa janmen sav sa ki pé rivé'w.

Man katjilé an ti-moman ek man mandé kò-mwen :

Es pou prochen éleksion déziem prézidan la CTM nou ké ni otan trablati ?

Lè nou ka gadé manigans sèten ansien kanmarad éti té an tjè-koko yè, mé koumansé chanjé kazak, sa pou fè nou éfléchi san nou fléchi.

Jid



Bel poveb kréyol :
« Eleksion san kotjen, kon koubouyon san piman »

RBR
 LA RADIO DES HITS
 WWW.RBRFM.COM
 103.4 RBRfm.com 106.8 TÉL: 0596 60 00 90 | RADIORBR@GMAIL.COM

PARCE QUE LA MARTINIQUE EST EN CRISE...

OÙ EN SOMMES-NOUS EN CE MOMENT DE NOTRE HISTOIRE ?
 QUE FAISONS-NOUS ? QUE DEVONS-NOUS FAIRE ? COMMENT APPRÉCIER LA DENSITÉ MOUVANTE DE NOTRE RÉALITÉ SOCIALE OU ÉCONOMIQUE ?
 QUELS RAPPORTS NOUS DEVONS ÉTABLIR AVEC LES AUTORITÉS SUPÉRIEURES, QU'ELLES SOIENT D'ICI OU PROJÉTÉES DE PARIS ?
 QUEL IMPACT LA SUR-RÉMUNÉRATION DES 40% A-T-ELLE SUR LES RAPPORTS INTER-CLASSES ?
 DEVONS-NOUS CONTINUER À REVENDIQUER PLUS D'AUTONOMIE PAR RAPPORT À LA FRANCE OU EXIGER DE CELLE-CI, EN PREMIER LIEU, QU'ELLE FASSE CESSER DES DISCRIMINATIONS INSUPPORTABLES ET APPLIQUER DANS NOTRE PAYS AVEC TOUTE LA JUSTICE POSSIBLE LES LOIS QUE LES SERVITEURS DE LA RÉPUBLIQUE SE DEVRAIENT D'ASSUMER AVEC UNE ÉGALE RIGUEUR MAIS AUSSI UNE ÉGALE ÉQUITÉ ?

C'est la raison pour laquelle nous avons placé depuis plusieurs semaines, dans cette page 3 et les suivantes, les points de vue de personnalités d'horizon très divers, intellectuels ou décideurs, analystes ou acteurs de premier plan, et que notre Une est accordée sans préjugé, à tel ou tel, du moment que discours, schémas, statistiques; interviews, se proposent de briser des schémas classiques ou de tenter d'élargir les perspectives. (tenter)

Aujourd'hui, en pg 3, la parole est à Olivier Ernest Jean-Marie tandis que notre Une est consacrée aux réflexions de Guillaume de Reynal rencontré par Mike Irasque; tout comme hier ou avant-hier nous avons répercutés les discours/réflexions/analyses de plusieurs de nos concitoyens d'horizons très divers, tels ceux de : Monseigneur MACAIRE - et qui dans ce journal en pg 4 fournit une magnifique et puissante grille de lecture en 9 points, dont au moins 7, résumant la plupart de nos dilemmes « fondamentaux »; de José NOSEL; de Maurice LAOUCHEZ; de Serge LETCHIMY et de son rapport sur le Chlordécone; de CHRISTIAN LOUIS-JOSEPH; mais aussi ceux de MM. ÉMILE EADIE et ORUNO D. LARA, lesquels nous ont éclairé sur cette période, stratégique, qui de 1938 à... aujourd'hui a SURDÉTÉRMINÉ notre réel, ce que nombreux ici ignorent ou parcourent en aveugles, alors qu'elle a servi de critères d'actions essentiels à ceux qui nous dirigent de si loin...

Henri Pied

Martinique, Ki Wol Nou ?

Un texte d'Olivier Ernest JEAN-MARIE

Je suis un citoyen ordinaire. Ce citoyen ordinaire est un usager. Un bénéficiaire des politiques publiques initiées et mises en œuvre par les élus et les agents administratifs de son territoire. Ce citoyen ordinaire est une composante d'une communauté humaine et politique, d'un pays.

Dans une Martinique démocratique désirable et responsable, pour ordinaire qu'il soit, ce citoyen, comme tous ses autres concitoyens, a le devoir d'exprimer sa perception, ses émotions, ses besoins et ses demandes pour garantir une vitalité au débat démocratique.

Aujourd'hui, en Martinique, et ailleurs, les électeurs se désengagent du jeu politique.

Notre pays Martinique, ne semble avoir ni cap, ni équipage.

Pour revitaliser notre Martinique politique apathique, pourquoi ne pas, col-

lectivement, se fixer ou découvrir une raison d'être, une vocation qui donnerait du sens à notre existence collective ? Une recherche de raison d'être qui mobiliserait les énergies, les intelligences, les sensibilités d'un grand nombre d'acteurs qui ont aujourd'hui déserté l'espace public, les élections et les rangs des partis politiques ?

A quels besoins, des Martiniquais et du Monde, la Martinique (ses hommes et ses femmes, ses ressources naturelles, culturelles, spirituelles) doit répondre ?

Alors qu'en 2020, l'humanité a entamé une décennie décisive pour la préservation de son lieu de vie, alors que nous nous affrontons une pandémie qui met à l'épreuve notre santé, notre organisation sociale, notre économie, alors qu'en Martinique, nous nous battons pour tracer une voie de sortie à la catastrophe

de l'usage du chlordécone, alors que nous souffrons de plus en plus de maladies chroniques graves (diabète, hypertension, cancers, obésité, ...), j'ai l'intuition que la Martinique pourrait avoir la vocation, avec d'autres pays qui se sont déjà engagés sur ce chemin, de devenir, de façon participative, un territoire exemplaire qui placerait la santé intégrale des humains et des écosystèmes au cœur des politiques publiques. Cette santé intégrale, c'est la santé comprise dans toutes ses ramifications : santé physique, santé psychique, liens sociaux, bonheur, réduction des inégalités sociales de santé, santé environnementale, réduction des inégalités environnementales, ...

Olivier Ernest JEAN-MARIE

5 novembre 2020

Directrice de la publication : Valentine Hellenis : 0596 75 48 68 • Directeur de la rédaction : Henri Pied: 0596 75.48.68

Rédaction: Tony Delsham, Henri Pied, Gérard Dorwling-Carter, Mike Irasque, Philippe Pied

Commercialisation, marketing et publicité : Philippe Pied • Conception : OCM : 0696 73 26 26

Collaborateurs : Gérard Dorwling-Carter, Philippe Pied, Nadia Celcal, Judes Duranty, Nathalie Laulé,

Impression: Imp. PRIM • Attention : les documents, manuscrits ou non, restent la propriété de la rédaction.

Bureaux : 60 Route Jambette-Beauséjour - 97200 Fort-de-France • Adresse postale : Antilla - 40, rue Schoelcher - 97232 Le Lamentin

Internet : antilla-martinique.com • E-mail: antilla4@orange.fr • Téléphone : 0596 75 48 68 • Port.0696 73 26 26



Nulle part ! C'est une île, pas un bateau, elle ne bougera pas. D'après les géologues, elle est là depuis près de 12 millions d'années. Mais si l'île ne bouge pas, les choses, les gens, les relations, les idées, les coutumes, le peuplement, le climat ou même la foi bougent ; non seulement ici, mais dans le monde autour ! Nous, Martiniquais, ceux d'aujourd'hui (seront-ils ceux de demain !?), sommes collectivement face à un grand rond-point qui n'offre que deux possibilités: soit tourner en rond (alors nous serons exclus), soit choisir une direction.

Laquelle ? Voici 9 aspects de la question qui méritent d'être considérés dans les prochains mois.

- Où va la société de la Martinique ? Déchirure raciale ou réconciliation réparatrice ?
- Où va la culture martiniquaise ? Obscénité superficielle ou beauté traditionnelle recherchée ?
- Où va l'éducation en Martinique ? Démission collective ou mission collective ?
- Où va la politique en Martinique ? Haine partisane sur fond d'ambition personnelle ou débat constructif en vue du bien commun ?
- Où va l'économie du peuple de Martinique ? Consommation boulimique ou valorisation des hommes et des richesses ?
- Où va la terre de Martinique ? Exploitation aliénante ou développement durable ?

- Où vont les Martiniquais ? Ailleurs ou chez eux ?
- Où va la foi en Martinique ? Occultisme sectaire ou fraternité chrétienne ?
- Où va l'Eglise en Martinique ? En replis ou en sortie ?

L'enjeu est important. Des « potomitan » que nous pensions immuables, comme par exemple, l'économie centrée sur la fonction publique et les « 40% », la population afro-descendante, les solidarités familiales, ou encore la foi chrétienne et catholique, ne sont pas du tout évidents à l'horizon de la prochaine décennie. A l'heure de la mondialisation, la terre, l'économie, la culture, les valeurs, les traditions, le peuplement, et même les croyances... tout est désormais « sur le marché », disponible pour des colonisations nouvelles.

Ne subsisteront au doux soleil de notre île bercée des alizées perpétuels que ceux qui sauront discerner aujourd'hui les signes des temps et planter au plus vite le bon drapeau au bon endroit. L'ambiance est à la pugnacité, tant pis pour les mous ! Que les meilleurs gagnent ! Il faudra être forts (c'est-à-dire unis et proactifs). Une prime est d'ores-et-déjà accordée aux minorités créatrices : ceux qui se montrent capables de donner leur vie pour une cause, aussi insensée soit elle, seront les prophètes des temps nouveaux.

Ne comptons pas sur une protection extérieure, cette loi de la jungle est internationale. Même l'Europe ou l'Amérique sont sur la défensive, déstabi-

lisées dans leurs convictions. Grands systèmes politiques, puissances d'argent, idéologues, influenceurs, lobbies, opportunistes en tout genre se positionnent : le monde est à prendre, à vendre au plus offrant ou au plus violent ! Il n'y aura pas de pitié pour les canards boiteux !

Installés dans des habitudes plus ou moins « out-of-date* » et des valeurs de plus en plus contestées par la société, les catholiques n'ont pas le droit de se réfugier derrière la foi ou la mystique pour se désolidariser du questionnement sociétal. La charité du Christ nous presse (2Co 5,14) et nous exige de prendre position pour l'Evangile. Sinon, il ne faudra pas rouspéter parce que la société sombre dans des travers antichrétiens ! Nous serons responsables par nos fuites et nos silences coupables. Se contenter de messages « WhatsApp » indignés ne suffira pas : chacun aura à rendre des comptes à Celui qui nous demande d'être « prudents comme des serpents et candides comme des colombes » (Mt 10,16) et qui regrette que les fils des ténèbres soient bien plus dégourdis pour leur commerce que les fils de la lumière pour le Royaume ! (Luc 16, 8).

Tous missionnaires !

Ce n'est pas une option.

**+ Fr David Macaire,
Archevêque de Saint-Pierre
et Fort-de-France**



USA :

Le retour aux principes démocratiques

Joe Biden élu, Donald Trump n'admet pas sa défaite. Mais pour le vainqueur, la vie continue, il a entamé la lutte contre la pandémie de Covid-19 laissée de côté par son prédécesseur (et qui à ce jour a déjà fait plus de 327 000 morts); il a créé un site, BuildBackBetter.com, et des comptes Twitter dédiés à la préparation de son investiture, le 20 janvier 2021.

Outre la pandémie de Covid-19, la reconstruction économique, la justice raciale et la lutte contre le réchauffement climatique, sans omettre la réconciliation du pays sont ses priorités.

Il a créé une cellule de crise sur le Covid-19, composée de scientifiques et d'experts, afin d'élaborer un plan à mettre en place sitôt sa prise de fonction.

Joe Biden a annoncé aussi son intention de faire revenir les Etats-Unis dans l'accord de Paris dès l'accession au pouvoir.

Il a annoncé tout au long de sa campagne un renversement de la politique migratoire mise en place par l'administration Trump.

Le choix de Kamala Harris, première femme noire au poste de vice-présidente, laisse augurer de la

composition de son gouvernement, les femmes et les minorités devraient figurer largement, aussi des représentants de l'aile gauche démocrate, des centristes, et certainement quelques républicains.

La planète toute entière a salué l'élection du candidat démocrate. Ce dont il fallait s'attendre du vénézuélien Nicolas Maduro, qui a exprimé vouloir travailler au rétablissement d'un dialogue « décent » et « sincère » avec les Etats-Unis, dès que Joe Biden aura pris ses fonctions, mais aussi Israël et l'Arabie saoudite, proches de Donald Trump, qui ont salué l'élection du démocrate.

Le camp républicain refuse d'admettre la défaite évoquant des fraudes électorales, promettant des actions en justice sans fournir de preuve .

Seul l'ancien président George W. Bush a « remercié [Joe Biden] pour ce discours patriote » et l'a félicité, par téléphone, pour sa victoire dans une « élection honnête » ayant livré un verdict « clair ».

Quelles leçons à tirer de ces élections ? Que l'alternance et la participation démontrent la bonne santé du système américain. Par ailleurs la finance est soulagée suite à l'élection de Joe Biden.

La Chambre des représentants reste démocrate, le contrôle du Sénat se jouera en 2021, avec 48 sièges pour chaque parti, les positions au Sénat sont pour le moment égales. Mais deux des sièges restants seront sûrement remportés par les républicains, tandis que les deux autres derniers se joueront en janvier 2021 en Géorgie.

Après l'élection de l'ancien vice-président d'Obama les Européens sont soulagés et restent dans l'attente d'une relation différente, plus favorable au lien transatlantique et à la souveraineté européenne.

Joe Biden a promis de « guérir » l'Amérique et même si le président élu n'a pas reçu comme le veut la coutume l'appel de son rival, le président sortant Donald Trump, concédant sa défaite, Joe Biden a appelé néanmoins républicains et démocrates à s'entendre. Laissant par là augurer d'une politique plus « saine » de l'administration de l'une des plus grandes puissances mondiales.

Gérard Dorwling-Carter

Des faits et des hommes

La semaine utile de GDC

La Cour suprême dernier recours possible de Donald Trump?



La Cour suprême n'est pas une juridiction de premier ressort sauf pour les litiges entre États ou mettant en jeu un ambassadeur, Donald Trump ne peut donc la saisir directement. La Cour suprême est une cour d'appel qui statue en dernier ressort sur des litiges en premier ressort des juridictions fédérales ou étatiques. Les États ont pleine compétence pour organiser leurs élections : ils déterminent le nombre de bureaux de vote, le nombre de jours durant lesquels le vote anticipé est possible et le seuil à partir duquel il est possible de demander un nouveau décompte des bulletins de vote. Le droit électoral est donc un droit qui relève des États fédérés et qui diffère selon que l'on se trouve en Pennsylvanie, en Géorgie, au Michigan ou au Wisconsin.

En principe, les litiges et contentieux électoraux commencent devant les juridictions de l'État, d'abord en première instance, puis au niveau de la cour d'appel et le cas échéant devant la cour suprême de l'État. Mais ils peuvent toutefois commencer ou être renvoyés devant les juridictions fédérales dès lors que se pose une « question fédérale ». De plus le mode de saisine (writ of certiorari) de la Cour suprême, lui donne toute latitude pour accepter ou refuser les demandes de réexamen. Quatre Juges au moins doivent être d'accord pour que l'affaire soit

examinée. En 2000, elle a accepté et il lui a été reproché d'avoir statué alors qu'elle pouvait très bien se tenir à l'écart et laisser s'appliquer les règles du jeu électoral prévues par la Constitution. Les juges majoritaires ont invoqué l'insécurité juridique et politique résultant du long contentieux en Floride, mais les juges minoritaires ont violemment critiqué cette décision « qui sera à jamais un coup porté à la légitimité de la Cour ».

En 2000, la Cour a statué sur la base d'une violation du principe d'égalité devant la loi, l'« égale protection de la loi » du 14^e amendement, pour faire droit à la demande de l'équipe républicaine que cesse le recompte des voix car les méthodes différaient selon les comtés.

En 2020, si à l'issue d'un processus juridictionnel, la Cour suprême devait ouvrir les portes de la Maison Blanche à Donald Trump pour un deuxième mandat, par une majorité de six conservateurs contre trois progressistes, la décision, porterait atteinte à l'image de la Cour. Mais le changement de personnel au sein de la Cour peut laisser envisager une telle tentative.

Hommage à Samuel Paty



Lundi 2 novembre un hommage à été rendu à Samuel Paty le professeur décapité, dans toutes les écoles.

Il s'agit d'une version raccourcie de la lettre aux enseignants de Jean Jaurès du 15 janvier 1888 pour La Défense de l'école publique.

On peut néanmoins se poser la question de la pleine acceptation des idées de ce texte par nos jeunes adolescents [ndr].

Lettre aux instituteurs et aux institutrices (1888)

Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire: son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères: l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur: la fierté unie à la tendresse.

Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort. Eh quoi! Tout cela à des enfants! — Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler.

Je sais quelles sont les difficultés de la tâche. Vous gardez vos écoliers peu d'années et ils ne sont point toujours assidus, surtout à la campagne. Ils oublient l'été le peu qu'ils ont appris l'hiver. Ils font souvent, au sortir de l'école, des rechutes profondes d'ignorance et de paresse d'esprit, et je plaindrais ceux d'entre vous qui ont pour l'éducation des enfants du peuple une grande ambition, si cette grande ambition ne supposait un grand courage. [...] Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée, très générale, il est vrai, mais très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité.

Le maître doit intervenir pour aider ce premier travail de l'esprit; il n'est pas nécessaire qu'il dise beaucoup, qu'il fasse de longues leçons ; il suffit que tous les détails qu'il leur donnera concourent nettement à un tableau d'ensemble. De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation! et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire sentir à l'enfant l'effort inouï de la pensée humaine! [...]

Je dis donc aux maîtres, pour me résumer : lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs. Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront.

Des élus mécontents des modalités du confinement.

« En effet si nous pouvons comprendre l'inquiétude face à la montée de la propagation du virus lors de la semaine 43 et l'impérieuse nécessité de tout mettre en œuvre pour protéger nos populations et préserver leur santé, nous sommes étonnés par un certain nombre de points.

Alors que le Pdt de la République parlait de concertation au niveau local pour notre territoire, le Premier Ministre, lui, annonçait le lendemain un confinement pour la Martinique avec une application des mesures de l'Hexagone

Nous demandons que ce confinement soit adapté à nos réalités: 1/ Sur le plan économique en rétablissant l'égalité et l'équité par l'ouverture des petits commerces non alimentaires.

Comment expliquer que des artisans, commerçants, coiffeurs et esthéticiennes qui ont fait tous les efforts pour se mettre en conformité soient contraints de fermer alors même qu'il est démontré qu'ils ne sont pas source de cluster ?

2/ sur le plan des établissements scolaires un renforcement des moyens médico sociaux car nul ne peut contester après les enseignements du 1er confinement que ceux-ci restent ouverts dès lors que les moyens leur sont donnés pour respecter les protocoles mis en place par l'État.

3/ Sur le plan sanitaire renforcer une mise en place de moyens d'isolement pour que la stratégie tester, isoler, soigner soit efficace.

L'augmentation du temps et du rayon prévus pour les activités physiques individuelles tant il est démontré que leur pratique est absolument indispensable tant pour la santé physique et psychologique des personnes.

La délégation de 12 élèves et élus reste dans l'attente de ce rendez-vous. »

Diane Montrose.
31 octobre 2020.

“Construire notre vie ensemble”

Guillaume de Reynal : « Qu'on puisse vraiment travailler à la construction globale de notre vivre-ensemble »



Dirigeant d'un cabinet de conseil aux entreprises, Guillaume de Reynal est le président de la récente association **Construire notre vivre-ensemble**. Il nous en présente ici la démarche, les objectifs et « priorités », dont certaines ne manqueront pas de susciter le débat. A minima... .

« J'ai un amour profond pour la Martinique », débute Guillaume de Reynal, « et je me suis dit qu'il fallait plus écouter les autres et voir ce qu'on peut proposer pour avoir un réel vivre-ensemble pour le futur et nos enfants. Nous sommes là pour construire ce vivre-ensemble ; on le fait pour eux. » Plus précisément c'est « l'histoire des statues », c'est-à-dire la destruction des repré-

sentations de **Victor Schoelcher** (le 22 mai dernier) qui aura « déclenché » la création de l'association, indique son président. « Ce qui s'est passé ce jour-là nous a montré qu'il y a une demande au niveau de l'Histoire », assure notre interlocuteur, « qu'il y a une information qui doit se mettre en place pour que tout le monde puisse vraiment connaître l'Histoire. Et qu'il faut mettre en place des actions concrètes pour le vivre-ensemble ; mettre en place des 'commissions' ce n'est pas les actions qu'attendent les gens. » La "dédicace" aux commissions « mémorielles », créées ou activées suite aux dites destructions, est ainsi passée.

« **Nous avons voulu que cette association soit adossée** à un 'comité de rédaction scientifique' », poursuit Guillaume de Reynal, « des archéologues, historiens, sociologues etc., aussi bien martiniquais qu'américains, qu'euro-péens et africains. » Qui par exemple ?, demandons-nous. « Il y a Erick Noël, qui est Professeur à l'Université des Antilles (UA) », débute le dirigeant, « Kenneth Kenny, universitaire américain de l'Université de Caroline du Nord, spécialiste de l'archéologie de l'esclavage, qui a écrit un livre avec un universitaire martiniquais (Benoît Bérard, ndr) qui s'appelle *Bitasion* ; il y a Suzanne Dracius, écrivaine bien connue, Sébastien Perrot-Minnot, universitaire à l'UA et archéologue de la 'partie' amérindienne, également le plasticien martiniquais Olivier Fonteau, etc. Maintenant on cherche à s'étendre et à prendre de plus en plus de personnes pour renforcer les idées, et travailler sur ce qu'on veut mettre en place le plus vite possible. »

« Ce n'est pas en cassant une statue qu'on casse l'Histoire »

Précisément, qu'aimeriez-vous voir concrètement décliné « le plus vite possible » ? « Il y a les Archives Nationales d'Outre-Mer, à Aix-en-Provence, celles de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et celles, importantes, de certaines familles martiniquaises », énumère Guillaume de Reynal, « hé bien notre but est de trouver une solution avec ces partenaires-là, pour mettre toutes ces informations sur un site disponible pour les martiniquais, de façon à commencer à créer un 'centre international de recherches' en Martinique. Parce qu'actuellement notre Histoire est dans des archives non disponibles pour nous. Rendre ces archives accessibles aux martiniquais servira d'appui à un centre

de recherches international et au **Mémorial** que nous voulons mettre en place. » A cette fin le dirigeant indique avoir déjà fait plusieurs voyages à Paris : au Ministère des outre-mers, à la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, etc. A vous écouter les destructions du 22 mai dernier ont été un élément déclencheur dans la création de Construire notre vivre-ensemble : quel est votre regard sur ces actes ? « Ce n'est pas en cassant une statue qu'on casse l'Histoire ; l'Histoire est là », assure Guillaume de Reynal. Le ton est donné. « Donc il faut connaître l'Histoire », poursuit-il, « la faire connaître, montrer ses effets horribles pour ne pas que ça se refasse. A côté d'une statue, on peut mettre des plaques explicatives pour montrer les 'deux faces' de la statue ; on peut aussi mettre une statue plus grande, qui veut dire autre chose : beaucoup de solutions doivent être apportées rapidement pour toutes les personnes qui veulent de l'action, du concret. » Est-ce à dire que vous n'êtes favorable — en aucun cas et situation — à l'enlèvement de monuments, statues ou autres, de l'espace **public** ? « C'est compliqué », indique notre interlocuteur, « mais les monuments ne doivent pas être détruits ; on peut les déplacer pour les mettre dans un lieu de mémoire différent. En plus c'est le travail de quelqu'un, c'est un(e) artiste qui l'a fait, ça a eu une importance à l'époque à laquelle le monument a été créé. Au Prêcheur ils ont "déboulonné" une statue (la colonne de Du Parquet, ndr) qu'ils ont stockée en attendant de pouvoir la mettre dans un lieu 'idéal' : c'est plutôt dans cet axe-là qu'il faut s'orienter. La destruction n'a pas de sens pour moi, parce que nos enfants n'auront pas l'explication de ce qui s'est passé. On a détruit la statue de Joséphine : donc est-ce que la génération d'après saura si Joséphine a existé ou ce qu'on lui reproche, si Joséphine n'est plus là ? ».



Un Mémorial existant, Cap 110 au Diamant (DR)

“Construire notre vie ensemble”



« On peut implanter un Mémorial en différents lieux de Martinique »

Parmi les projets majeurs de Construire notre vivre-ensemble, « trois priorités » ont été définies par les membres du « comité d'orientation scientifique » et du 'bureau' de l'association. Première « priorité », la création d'un **Mémorial** situé à La Pagerie (aux Trois-Ilets) (« pour montrer et réussir à développer les deux "faces" de Joséphine, qui a été une image de la Martinique à l'international quand elle était impératrice, tout en permettant d'apporter une réponse à ceux qui voulaient la détruire », explique Guillaume de Reynal). Le choix de ce lieu - où vécut Joséphine une partie de sa vie - suscitera sans doute des adhésions mais aussi, et assurément, des critiques et farouches oppositions : vous en êtes conscient je présume ? « Oui et si ce lieu pose problème après les discussions qu'on aura avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le 'dossier' de la mémoire - parce que c'est l'ensemble des associations qui devra travailler en collaboration », indique le dirigeant, « hé bien on fera un **arbitrage** ensemble et on délocalisera le lieu. On peut aussi implanter un

Mémorial en différents lieux de Martinique : une partie de la Martinique pour le volet amérindien, mettre le volet 'combat pour l'abolition' du côté de Saint-Pierre, etc. Tout ça peut être envisageable. Qu'il y ait des "Mémorial" en Martinique pour qu'on puisse connaître notre Histoire partout ; que les élèves - écoliers, collégiens, lycéens - puissent se déplacer dans la Martinique pour connaître l'histoire de chaque 'lieu'. Et la partie touristique peut être intéressante car il faut aussi trouver une solution pour développer ce volet. » Date visée par l'association pour inauguration de ce Mémorial : 22 mai 2028. « On espère pouvoir l'inaugurer avant, mais cette date est impérative pour nous », affirme Guillaume de Reynal, « parce qu'il faut bien sûr un lien entre la date et l'action. »

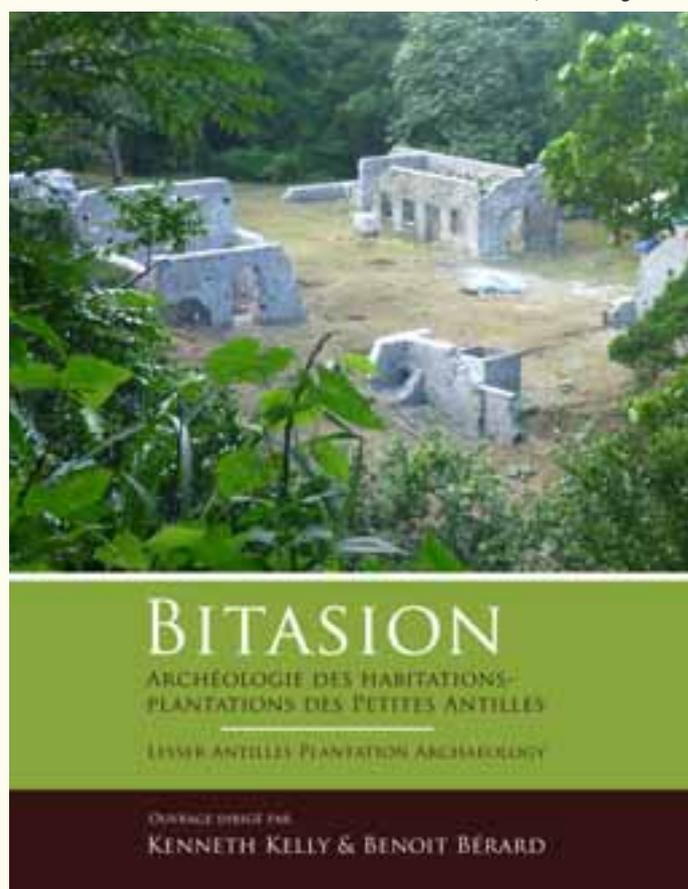
« On repart tous d'où on est venus ou on travaille ensemble pour créer un futur ? »

« Cette association n'a pas pour but de remplacer des associations qui existent

ou ont existé », souligne alors le dirigeant, « mais d'être complémentaire et travailler avec toutes les associations existantes, quels que soient leurs idées et idéaux, pour vraiment construire notre vivre-ensemble. On est tous martiniquais, donc quelles que soient nos idées différentes, on a quand même 80 à 90% d'idées communes en tant que martiniquais. Et de volonté(s) commune(s). Donc travaillons sur nos points communs et notre volonté commune d'avancer, et laissons de côté les 10 ou 15% de divergences. » Mais la vision de ce qui constitue le « meilleur » étant particulièrement subjective, vouloir le meilleur pour la Martinique suffira-t-il à obtenir cette « construction » ?, demandons-nous. En effet votre vision du meilleur pour la Martinique n'est peut-être, ou sans doute pas celle d'Olivier Bérissou par exemple ? Pour prendre donc un exemple de collaboration a priori surprenante, voire aux antipodes pour certains observateurs, votre association pourrait-elle travailler avec le mouvement MUN ? « Si on veut travailler sur un vivre-ensemble, on ne peut pas travailler seuls », assure Guillaume de Reynal, « vous savez, on est tous arrivés.e.s en Martinique à des périodes différentes, pour des raisons différentes, pour des aventures différentes etc., mais on est arrivé.e.s ici. Donc qu'est-ce qu'on fait ? On repart tous d'où on est venus ou on travaille ensemble pour créer un futur ? ».

« Il y a des groupes en Martinique qui sont renfermés, fermés »

Pour Guillaume de Reynal, le vivre-ensemble n'existant pas encore « en totalité » en Martinique, il est donc à créer. « Je considère cela quand je vois certaines personnes qui critiquent telle ou telle... je ne parle pas de 'communauté' parce que pour moi le communautarisme n'a pas lieu d'être. Mais il y a différentes attaques sur certaines personnes, et pour moi ça pose problème. Vous parliez du mouvement MUN, hé bien travailler dans le vivre-ensemble c'est travailler avec tout le monde. On ne peut pas dire qu'on crée un vivre-ensemble sans être d'accord pour travailler ou discuter avec une autre association, ça n'aurait aucun sens ; ce n'est pas le vivre-ensemble de Guillaume de Reynal, c'est celui d'une association, d'une île, d'un pays. » Et d'ajouter, dans le même souffle : « La Martinique est un pays pour moi au sens de 'un peuple, une terre et une langue', aussi bien que le Pays basque. On n'est pas une nation, on est un pays. » Une dernière affirmation qui est probablement l'expression du long ancrage à droite de notre interlocuteur. Mais comment arriver à ce "vivre-ensemble" que vous dites vouloir, quand un groupe humain, social – les **békés** – pratique, même s'il y a certes des exceptions, une forme de communautarisme depuis des siècles ? Et un communautarisme notamment fondé, d'aucuns diraient enraciné, sur des exigences raciales. « Je suis d'accord, je ne vais pas minimiser ce qui se passe », répond Guillaume de Reynal, « il y a des groupes en Martinique qui sont renfermés, fermés. Vous avez parlé des békés mais il y a les indiens qui sont aussi très fermés. Il faut à un moment ouvrir, et le fait que moi, béké, je fasse le pas pour créer cette association avec d'autres personnes montre qu'on est un certain nombre à vouloir bouger - même si on ne peut pas, en claquant des doigts, faire tout le monde sortir de son cocon. » Et d'ajouter : « Toutes les minorités, dans tous les pays du monde, se renferment pour se protéger. Ce qu'il faut c'est montrer à ces minorités qu'elles font partie d'un tout, et d'arrêter de se sentir 'menacées'. Et pour ça il faut, petit à petit, des ouvertures, se mettre autour d'une table pour parler. » A la lecture des mots de Guillaume de Reynal une question s'impose : par qui et quoi certaines 'minorités péyi' se sentent-elles « menacées » ? Historiquement « menacées », devrions-nous préciser. De qui et quoi veulent-elles se « protéger » ? Nombreux sont ceux à avoir, depuis très longtemps, les réponses à ces interrogations.



« Si personne ne fait le pas, il ne sera jamais fait... »

Puis l'homme de glisser : « Je suis peut-être un Bisounours, mais si personne ne fait le pas il ne sera jamais fait. J'ai vraiment une volonté de faire bouger les choses, quitte à ce que je ne le vois jamais mais mes enfants oui. Je veux que mes enfants et petits-enfants veuillent rester en Martinique, pour vivre ensemble. » Vous parlez de « faire le pas » : avez-vous envie de montrer à des békés que, selon vous, c'est dans cette voie qu'il faut aller ? « Ah oui. Je veux discuter avec MUN mais aussi avec les békés, les indiens, les chinois etc. », assure notre interlocuteur, « il faut discuter avec tout le monde ; le vivre-ensemble ce n'est pas d'aller voir une seule "communauté". Et je ne peux pas faire abstraction de celle qui est considérée par beaucoup comme celle qui pose problème. » Hormis ces questions de "race", de béké etc., il y a celles des inégalités et disparités socio-économiques, grands et profonds obstacles au vivre-ensemble, non ? « Vous avez raison », observe Guillaume de Reynal, « ce vivre-ensemble doit déjà travailler sur la partie mémorielle, connaissance de l'Histoire, et continuer avec d'autres associations. On travaille avec des associations qui se mettent en place pour la partie post-esclavagiste, plus précisément contemporaine : souffrance économique et sociale, souffrance liée aux addictions etc. ».

“Construire notre vie ensemble”



« Le sang a aussi servi à créer l'Habitation... »

Deuxième « priorité » prônée par Construire notre vivre-ensemble : « La mise en place, sur toutes les **Habitations** (...) de **plaques**, indiquant que les dites Habitations ont été fondées et ont prospéré sur la traite négrière et sur l'esclavage. » Vous allez vous faire des ami.e.s avec cette proposition, non ? « Il ne faut pas occulter le passé, mais le montrer », débute Guillaume de Reynal, « de belles Habitations sont visitées, et on voit uniquement la beauté de l'espace ; c'est l'aspect esthétique qui est mis en valeur. Mais il faut que l'Habitation puisse montrer que le sang a servi aussi à créer l'Habitation. Et là on sera obligés d'avoir des commissions, même si je n'aime pas trop ça, avec la DAC (Direction des Affaires Culturelles), des responsables d'Habitations, des gens de MUN et du MIR (Mouvement International pour les Réparations) s'ils sont d'accord, etc. Il faut que ces plaques soient consensuelles, que tout le monde trouve un accord pour les mettre. Logiquement ça va dans le bon sens, celui de la connaissance de notre Histoire pour tous. On a besoin que tout le monde puisse **s'approprier** les espaces en Martinique. Mais si toutes les propositions étaient très faciles à faire, il n'y aurait pas eu besoin d'association(s) et elles seraient faites depuis longtemps. » Ce choix de « plaques » a-t-il été collectif ?, questionnons-nous. « Cette idée vient de moi », répond notre interlocuteur, ajoutant avoir été inspiré par l'Écosse « où il y a des plaques dans certains châteaux, expliquant qu'ils ont été créés sur la traite (négrière). »

« Le passé est important mais il ne faut pas tout le temps se retourner pour le regarder »

Une apposition (éventuelle) de plaques vous semble-t-elle suffisante ? Que pensez-vous — parmi d'autres possibilités en termes de “rééquilibrage”, réparation ou simplement de justice mémorielle - de la reconstitution des espaces et lieux de vie des personnes mises en esclavage - les « rue cases-nègres » - sur nos Habitations de Martinique ?

« Il n'y a pas de mauvaise initiative », affirme Guillaume de Reynal, « on parle de plaques car c'est quelque chose que nous, en tant qu'association, on peut mettre en place. La partie de création ou rénovation de 'rue cases-nègres' sur des habitations privées, est beaucoup plus **complexe** pour nous. C'est peut-être à mettre en place, mais ce n'est pas quelque chose que nous pouvons faire ; nous proposons des choses que concrètement nous pouvons faire. Alors ça va peut-être donner des idées à d'autres, d'aménager certains espaces, mais ça ne rentrera pas dans notre champ d'actions pour l'instant. » Pour autant, cette idée vous semble-t-elle pertinente ? Votre association pourrait-elle la soutenir ? « Toutes les idées sont bonnes à prendre. Et là je parle en mon nom, il n'y a pas eu de réunion du 'bureau' pour savoir si on peut mettre ça en place ou pas », glisse notre interlocuteur, « mais il faut montrer la difficulté de vie sans y être enfermé. » C'est-à-dire ? Vous ne voudriez pas qu'une telle reconstitution soit ressentie, par certains, comme “misérabiliste”, c'est ça ? « Il y aura déjà des espaces mémoriels, donc il ne faut pas que ça fasse comme la visite d'un camp de concentration à Auschwitz », répond Guillaume de Reynal, « le passé est important mais il ne faut pas tout le temps se retourner pour le regarder, sinon vous allez trébucher sur le moindre petit écueil. Vous avez besoin du passé, qui vous soutient et vous fait avancer en vous poussant dans le dos. »

« Pour nous martiniquais, le cimetière est un lieu important »

Mais vous qui disiez qu'il ne faut pas effacer l'Histoire, la misère des conditions de vie (ou survie) des personnes mises en esclavage est pourtant une réalité historique ; et non des moindres. Par conséquent la vision par le visiteur — autochtone et tou-

riste — du contraste saisissant (parmi d'autres termes) entre les “maison de maître” et les lieux de vie des esclaves, s'inscrirait pleinement dans cette justice mémorielle non ? « C'est quelque chose d'important ; nous pouvons soutenir ce projet-là », déclare alors notre interlocuteur, « avec les experts, historiens, archéologues etc., que nous avons autour de nous, on peut se fédérer pour mettre ça en place ensemble. Mais comme je vous l'ai dit, c'est beaucoup plus complexe à faire parce que ça ne peut l'être que par les propriétaires des lieux. Alors que pour les plaques on peut trouver des accords pour les faire et les poser à un endroit identique dans chaque Habitation, pour avoir une sorte de “formalisme”. » A suivre ? Enfin, **troisième** « priorité » prônée par votre association : la « rénovation et l'entretien » de nos cimetières.

« Ce lieu est aussi une base de mémoires », explique Guillaume de Reynal, « et certains de nos **cimetières** communaux sont un peu en mauvais état parce que les communes n'ont pas les moyens de les entretenir. Donc on peut mettre en place, avec des 'chantiers d'insertion', l'entretien et la rénovation de ces cimetières, avec l'accord des municipalités et des familles. Pour nous martiniquais, le cimetière est un lieu important. »

Ultime interrogation : comment aimeriez-vous que les martiniquais reçoivent *Construire notre vivre-ensemble* dans sa démarche globale ? « Nous souhaitons que tous les martiniquais s'accaparent cette volonté de construction, quelles soient leurs idées et positions, et qu'ils viennent avec nous pour discuter, argumenter et proposer, pour qu'on puisse vraiment travailler à la construction globale de notre vivre-ensemble », souligne Guillaume de Reynal, « d'ailleurs ce que font toutes les personnes - de tout bord politique ou tout mouvement - est fait dans un but de progrès pour la Martinique. Donc nous pouvons travailler avec ces personnes. On peut faire une fédération d'associations ; on peut faire des réunions avec toutes les associations, pour essayer de produire un projet global. » L'appel est donc lancé.

Mike Irasque

Jid, Jude DURANTY obtient la Licence en langue et culture régionale en 2010 ancien bibliothécaire il est retraité depuis septembre 2019. Il a publié une trentaine d'ouvrages dont 17 en créole.

Après ce mois de la Journée internationale du Créole le 28 octobre, pourquoi ne pas faire un focus, un petit coup de projecteur sur ma modeste contribution à la diffusion du créole.

Défen Papa té ka di « Ou pa janmen wè an Bonda Man-

Jak di i ka brilé » Partant de ce dicton on peut s'interroger comme suit : Doit-on s'interdire de parler de ce que l'on fait, singulièrement de ses publications en créole ?

Une parole biblique dit également « Quand on allume une lampe, ce n'est pas pour la mettre sous le boisseau, mais sur un support et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison Lc 5.15 »

Eh cela fait 16 années que Jid milite à son humble niveau chaque semaine avec Kréyolad dans le journal ANTILLA. Cette chronique régulière aujourd'hui à son 840^{ème} numéro représente 6 livres de 140 pages que les lecteurs ont lu depuis 2004. Cette rubrique est visible depuis 2009 sur Potomitan et Montray Kréyol.

Cet écrit en créole sans prétention s'est finalement installé dans le paysage journalistique et « Menmsi makak pa ka trouvé ich-li led » force est de constater que c'est aujourd'hui le seul écrit créole régulier dans la presse depuis 2004. Certes il y eut l'aventure ANTILA KREYOL en 1982 qui malheureusement s'arrêta assez vite. Kréyolad a fait l'objet de travaux universitaires et est utilisé dans les écoles et même comme sujet d'examen. Pourtant rappelez-vous ses premiers vers « Kréolad sé an ti mo pou pran a la rigolad. Kréolad sé an ti rigolad an boug led kon krapolad ka vréyé douvan pou'y pa tonbé malad... »

Kréyolad a fait l'objet de trois publications :

Kréyolad en 2011, Dis Lanné Kréyolad en 2014 et Kréyolad (2004-2008) tous les trois aux Editions Zaboka. Cet écrit à son modeste niveau participe à sa manière à l'alphabétisation des lecteurs d'ANTILLA et d'autres lecteurs. Souvent des anonymes me remercient pour ses textes qui leur permettent une lecture hebdomadaire régulière. Ils se familiarisent avec l'écrit créole qui est littéralement apprivoisé. L'écrit créole n'étant plus vécu comme un écrit étranger.

Mais Jid, Jude DURANTY, c'est aussi le roman. N'oublions pas que son premier roman créole est paru en français aux Editions Ibis Rouge en 2005. C'est aujourd'hui le seul ouvrage de fiction sur le Zouk, il est malheureusement peu connu (je n'ai pas pu participer au Salon du livre en France) malgré une programmation au Symposium sur le Zouk en 2011 sous la direction de Hanétha Vete-Congolo et récemment au Colloque sur le

Zouk organisé par Mélanges Caraïbes en juin 2019. Le Zouk : Trajectoires, imaginaires et perspectives.

Il a dû créer sa propre maison d'édition, Les Editions Zaboka pour publier ses écrits en créole. Ses deux premiers ouvrages sont donc des fictions. (Zouki bon zouti et Sansann)

Dans son travail de militant il a consacré 6 ouvrages destinés à la jeunesse. Ces ouvrages sont disponibles et à la disposition des collectivités et des individus aux Editions Auzou, L'Harmattan Jeunesse et Zaboka.

Jude DURANTY s'est engagé dans son travail de vulgarisation de la langue à collaborer avec un militant du créole en Guadeloupe, Hector Poullet. C'est ainsi que trois publications ont pu voir le jour à travers ce fructueux partage.

Dictionnaire de rimes créoles aux Editions Nestor, Dictionnaire des Créoles comparés de Guadeloupe et de Martinique et Konparézon/Siparézon : Expressions métaphoriques en créole guadeloupéen et martiniquais chez Caraïbéditiions. Ce travail met l'accent sur ce que nous avons en commun et aussi spécifique. Il procède d'une démarche de rapprochement plutôt que de cultiver la division. Notre histoire est commune vis-à-vis de nos ancêtres déportés d'Afrique.

Ses deux premières publications en créole sont des fictions Zouki bon zouti et Sansann parut d'abord aux Editions Jouve-Print puis aux Editions Zaboka en 2010. Il revient avec une nouveauté de fiction qui est un recueil de textes courts : Teksk latjé krapo.

Ses livres sont marqués du sceau de la diversité. C'est ainsi que l'on peut voir l'ouvrage bilingue Patenôte : Chimen lavi, Fantézi qui est un hommage à Marie-Thérèse Julien Lung Fu, la première écrivaine à mettre par écrit des poèmes à rime unique en créole dans son fabuleux ouvrage « Les Piments doux : 25 Fantaisies de Marie-Thérèse Julien Lung Fu ». Ce qui rappelle les « mervey » des conteurs créoles.

Pour terminer cette petite incursion dans les écrits en créole de Jid citons pour terminer ses nombreuses traductions. Nous espérons que cette petite pérégrination livresque vous aura permis de réfuter l'argument selon lequel il y aurait peu de publications en créole. Le militant ne travaille pas isolément puisqu'il fait partie de

Jid, Jude DURANTY : AN MILITAN KA LITÉ POU KREYOL MATJÉ

l'association des écrivains en langue créole KM2 (Krey Matjè Kréyol Matinik).

Mais Jid a aussi entrepris un long travail de traduction. Jude DURANTY

JID

Traducteur en créole Transbòdaj an kréyol

Jude DURANTY, obtient une licence en langue et culture régionale en 2011. Il écrit en créole depuis 2004 avec Kréyolad sous le pseudo de Jid dans l'hebdomadaire ANTILLA. A déjà publié une dizaine d'ouvrages en créole et 34 ouvrages en français et en créole. Il a déjà traduit 14 ouvrages en créole. Il est disponible pour tous travaux de traduction du français en créole de Martinique et du créole de Guadeloupe en créole de Martinique.

Cyclones, Daniéli Francisque, Editions Lansman, 2020
Au Théâtre ce soir : le spectacle continue : Roland Jean-Baptiste Edouard, Editions Zaboka, 2020

Fifi et Patou rencontre Camille, Editions Mawanga, 2019
Fifi et Patou rencontrent le frère de Camille, Editions Mawanga, 2019

L'anniversaire de Fifi, Editions Jeannette Mawanga, 2019

Twa flè lavi-a : Jude DURANTY, Editions Auzou, 2019
Véranda-a : Dominique Lancastre, Editions Neg Mawon, 2019

Fifi et Patou et l'enfant aux yeux qui écoutent, Editions Jeannette Kibangu, 2018

Fifi et Patou chassent les insectes, Editions Jeannette Kibangu, 2018

Fifi et Patou et l'enfant couleur de lune, Editions Jeannette Kibangu, 2018

Guy Tirolien de « Credo » en credos sous la direction d'Alain Rutil, Editions Jator, 2017

Kont afritjen, Editions Zaboka, 2013

Mariz Kondé, Siklòn Igo, Editions Zaboka, 2011

Nicole Noizet, Louna et le sorcier. Louna ek tjenbwazè-a, Editions L'Harmattan

« Dossier Kéziah Nuissier » : La parole des avocats de la Défense



Me Eddy Arneton, Kéziah Nuissier
et sa mère, Madly Etilé (DR)

procédure démontrent que Kéziah Nuissier est une 'partie civile', et qu'on a donc **criminalisé** une partie civile. » Pour Me Arneton en outre, ce sont les gendarmes qui ont porté, en premier, des coups à l'encontre de Kéziah Nuissier. Et la 'robe noire' de fermement nier toute factualité de « coups de poing » portés par le jeune homme sur un militaire – une plainte pour « faux et usage de faux » a ainsi été portée par la défense, contre deux gendarmes et un fonctionnaire de police. Pour Me Arneton notamment, Kéziah Nuissier est intervenu le 16 juillet dernier afin de « défendre et protéger » sa mère, qui aurait tenté de récupérer le tambour de son fils (ce jour-là l'instrument aurait été « arraché » par les forces de l'ordre, ndr). S'en serait alors suivi, selon la défense, une « série de coups » à l'encontre de Kéziah Nuissier : « genou d'un représentant des force de l'ordre sur les parties génitales, coups à la tête et œil enfoncé par le pouce d'un gendarme. » Voici ce qu'a indiqué Eddy Arneton à propos de ces « coups », dans une récente interview à *France-Antilles** : « Dans la vidéo du procureur*, on voit qu'un genou est porté sur les parties intimes de mon client par un gendarme qui sourit, mais il est oublié des conclusions de l'enquête. »

*« Pour que cesse cet acte
de torture... »*

A lors que le procès de Kéziah Nuissier a été renvoyé au 17 mars prochain, retour sur certains arguments - et autres positions - des avocats de la défense du jeune militant.

Deux nouveaux avocats de la défense, maîtres Eddy Arneton et Raphaël Constant, qui, on le sait, mettent fortement en cause l'impartialité du Procureur de la République, Renaud Gaudeul, affirmant par ailleurs que « toutes les pièces de la

Concernant maintenant la scène (devenue virale) d'une partie de l'interpellation de Kéziah Nuissier – cette scène filmée depuis les hauteurs de l'immeuble *Plein Ciel* à Fort-de-France – le propos d'Eddy Arneton dans cette interview est de nouveau

sans ambiguïté. Evoquant cette interpellation du 16 juillet dernier, la 'robe noire' d'assurer en effet : « Derrière le camion aussi (le fourgon des forces de l'ordre, ndr) il s'est passé des choses. Pourquoi l'amener là ? Les forces de l'ordre savaient très bien que les caméras de la ville étaient en **angle mort** à cet endroit. » Une séquence filmée qui, pour Me Arneton, atteste de cette accusation de doigt enfoncé dans l'œil de Kéziah Nuissier. « Dans la vidéo, on voit très bien à quel moment et on voit très bien son collègue (celui du gendarme incriminé par l'avocat, ndr) lui pousser le bras pour que cesse cet acte de torture.»

Contestant également, nous l'avons effleuré, la crédibilité des enquêtes des Inspections Générales de la *Gendarmerie Nationale* et *Police Nationale* (IGGN et IGP) initiées en juillet par le Procureur de République, et dénonçant des « manquements dans le respect de la procédure », Eddy Arneton et la défense ont récemment saisi l'*Inspection Générale de la Justice*

(IGJ) - notamment à l'encontre du Procureur et du Parquet - concernant par exemple le renvoi et donc maintien de Kéziah Nuissier en 'garde à vue', peu après la blessure du jeune homme à la tête (« alors que, le 16 juillet, il n'y avait aucun certificat médical prouvant la compatibilité avec une mesure de rétention », indiqua Me Arneton dans cette interview à *France-Antilles*). Une autre plainte a d'ailleurs été déposée par la défense contre le CHUM (*Centre Hospitalier Universitaire de Martinique*) devant le Conseil de l'*Ordre des Médecins*.

Requête majeure de la défense : la désignation d'un 'juge d'instruction' dans ce dossier. « Si un juge est saisi, toute l'accusation sera **démontée** au fur et à mesure », affirme Eddy Arneton, « (...) si un juge est saisi, des questions précises seront posées. » Des interrogations portant sur une présence jugée « disproportionnée » des gendarmes le 16 juillet dernier, et parmi lesquelles cet autre questionnement :

« pourquoi sont-ils repartis aussi vite qu'ils étaient venus en Martinique ? ». Et la 'robe noire' de conclure : « On a voulu faire un exemple pour forcer les militants à se taire », dénonçant en outre une volonté de « casser du militant ». Dans des vidéos produites par les avocats de la défense lors d'une récente conférence de presse, on peut ainsi entendre des militaires avoir, le 16 juillet dernier, des échanges particulièrement crus et sans équivoque concernant des manifestants. A suivre.

Mike Irasque

**Interview dans leur édition du 04 novembre 2020.*

**Le magistrat a diffusé et "produit" des vidéos des « événements » de juillet dernier, à l'attention de médias.*



Madly Etile, Eddy Arneton, Keziah Nuissier et Raphaël Constant (DR)

CARAÏBE :

42ème anniversaire

de l'indépendance de la Dominique

L'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECS) a récemment rendu hommage à l'île de la Dominique, à l'occasion du 42ème anniversaire de son indépendance. L'occasion pour le dirigeant de l'institution de faire résonner ses vérités... . Extraits et éléments de présentation.

Dans son allocution du 03 novembre dernier Didascus Jules, le directeur général de l'OECS, eut en effet des propos forts et sans ambiguïté. « La Dominique, plus qu'aucun autre état membre de l'OECS, a fait l'expérience, avec une intensité abusive, des défis existentiels de notre époque », lança l'orateur, « l'"île nature" a éprouvé la colère de la Nature et affronté la violence du 'changement climatique' durant l'ouragan Maria* (en septembre 2017, ndr) et partage maintenant, avec nous et le reste du monde, l'impact désastreux de la Covid-19. Durant ces challenges, passés et présents, les dominiquais ont démontré la résilience de leur personnalité et leur détermination à surmonter toutes les épreuves »

« La Dominique s'est relevée elle-même, par sa ténacité et son courage »

Et le dirigeant de souligner : « Le gouvernement et le peuple de la Dominique n'ont jamais attendu quiconque pour régler leurs problèmes. Après l'ouragan Maria, et en dépit des milliards promis pour la reconstruction et le rétablissement, la Dominique s'est relevée elle-même par sa ténacité et son courage, avec l'aide de quelques amis, pour de nouveau se tenir debout. Parmi les nombreuses leçons que nous pouvons apprendre de l'exemple de la Dominique, la plus grande de ces leçons est peut-être de reconnaître que - dans un monde 'sans sentiment', insensible - nous n'avons **personne** sur qui compter à part nous-mêmes et nos frères et

sœurs de la Caraïbe ; que dans un monde dans lequel les 'artères de la conscience' se durcissent, ce sentiment de partager la famille de l'intégration est aujourd'hui notre seule **protection** ; et qu'à une époque où la fausse information et fausse réalité sont accrues, personne à part nous-mêmes n'est en mesure de libérer nos esprits. » Pawòl-la di. Le thème de ce 42ème anniversaire s'intitule *Embracing New Opportunities* ("Accueillir de nouvelles opportunités"). Gageons que cet accueil est déjà actif et résolu, malgré le contexte sanitaire et les inévitables épreuves à surmonter.

Quelques éléments d'information :

La Dominique est située entre les Saintes et Marie-Galante au Nord, et la Martinique au Sud. L'île mesure 46 kilomètres de long, 25 de large, et sa superficie est de **754 km²**. Un point d'histoire : après de récurrents affrontements entre colonisateurs français et espagnols, la Dominique redevient "possession anglaise" en 1814 ; l'esclavage y sera aboli en 1833, l'île devient colonie de la 'Couronne britannique' en 1898, puis état associé au Commonwealth près d'un siècle plus tard (1967), avant de connaître son indépendance le 03 novembre 1978. En 2020, la Dominique compte **74.243 habitant.e.s** (soit 98 habitants/km²), sa capitale et plus grande ville est Roseau (environ 24.000 habitants), sa monnaie est le dollar est-caribéen, la langue officielle est l'anglais et on y parle également le créole dominiquais. A noter : la population des **Kalinagos** (comptant environ 3000 personnes) est l'une des dernières présences indigène des Antilles, et cette population vit dans une « réserve » (Carib Reserve) créée pour elle en 1903 : le "territoire Kalinago" (d'une superficie de 15km², au nord-est de l'île). Notamment connue - et appréciée - pour ses cours d'eau, la Dominique compte une trentaine de chutes, des sources d'eau chaude – pas moins de **365**

rivières – et 6 sortes de 'forêt tropicale' (le Parc National de Morne Trois Pitons est ainsi classé au 'Patrimoine mondial naturel' de l'**UNESCO**). Internationalement reconnue comme destination écotouristique, le pays s'inscrit depuis une dizaine d'années dans une volonté, singulièrement politique, de se « transformer » en 'île biologique', par la conjugaison de cette orientation touristique et la conversion d'une partie de son agriculture à la production 'bio'. Dénommée « l'île nature », la Dominique a par exemple ouvert, depuis 10 ans, un sentier de randonnées (décrit comme « inédit dans la Caraïbe »), long de 185 kilomètres et sillonnant l'île du sud au nord.

D'un point de vue politique maintenant, le pays est une « république démocratique », combinant des aspects du modèle républicain et du « système de Westminster » (système parlementaire de gouvernement basé sur celui du Royaume-Uni). Il y a donc un Président, élu par le Parlement pour un mandat de 5 ans ; et en accord avec la Constitution, ce président choisit comme 1^{er} ministre un député ayant l'appui d'une majorité au Parlement. Le Président de la Dominique est Charles Savarin (depuis 2013) ; son 1^{er} ministre est **Roosevelt Skerrit** (depuis 2004). Au 09 novembre dernier il y avait 63 cas de Covid-19 à la Dominique (dont 35 guérisons) et aucun décès.

Mike Irasque

**On s'en souvient hélas, l'ouragan Maria a causé des dégâts absolument considérables à la Dominique (maisons, bâtiments publics, équipements, routes, etc.) et ôté la vie à près de 60 personnes (MI).*



Le 1er ministre, Roosevelt Skerrit (DR)

Dominique

42ème anniversaire (DR)



Indian River (DR)



Pays de cours d'eau (DR)



Terre de randonnées (DR)

== Ajl 01809.1945 ==

FOODCL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social :**

**14, lotissement les hauts de Sigy
97280 Le Vauclin
RCS DE FORT DE FRANCE
Société en cours de constitution**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 28 octobre 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité Limitée

DENOMINATION : FOODCL

CAPITAL : 100 euros

SIEGE : 14 les hauts de Sigy 97280 Le Vauclin

OBJET : Toutes activités de restauration rapides et de restauration, la fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables. La vente peut être dans une salle sur place ou dans des équipements mobiles. Le développement et l'exploitation, par quelque moyen que ce soit, d'activités dans le secteur de la restauration.

DUREE : 99 ans

GERANT : Monsieur Eloi ARMINJON demeurant Petite Grenade, 97280 Le Vauclin

PARTS SOCIALES : cession libre entre associés.

Mention RCS Fort de France

== Ajl 01810.1945 ==

FOODLAM

**Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social :**

**14, lotissement les hauts de Sigy
97280 Le Vauclin
RCS DE FORT DE FRANCE
Société en cours de constitution**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 28 octobre 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité Limitée

DENOMINATION : FOODLAM

CAPITAL : 100 euros

SIEGE : 14 les hauts de Sigy 97280 Le Vauclin

OBJET : Toutes activités de restauration rapides et de restauration, la fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables. La vente peut être dans une salle sur place ou dans des équipements mobiles. Le développement et l'exploitation, par quelque moyen que ce soit, d'activités dans le secteur de la restauration.

DUREE : 99 ans

GERANT : Monsieur Eloi ARMINJON demeurant Petite Grenade, 97280 Le Vauclin

PARTS SOCIALES : cession libre entre associés.
Mention RCS Fort de France

== Ajl 01814.1945 ==

ADM FOOD SERVICES

**Société par Actions Simplifiée
Capital social : 100 000 euros
Siège social : 45 rue du Trou au Chat
97232 LE LAMENTIN
792 428 112 RCS FORT DE FRANCE**

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 27 décembre 2018 et du Président du 27 décembre 2018 :

le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 20.000 euros. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence :

Ancien Capital : 100.000 euros

Nouveau Capital : 120.000 euros

Mention sera faite au RCS de Fort-de-France

Pour avis,

== Ajl 01824.1945 ==

GROUPE MC

**Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : Quartier Bac - Pays Noyé
97224 DUCOS**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Fort-de-France du 29 octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GROUPE MC

Siège : Quartier Bac - Pays Noyé – 97224 DUCOS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1.000 €

Objet : la Société a pour objet, en France et à l'étranger, les opérations de prise de participations dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations et des entreprises qui en dépendent.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises au respect d'un droit de préemption des associés et d'un agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : Clément MOURIER, demeurant :

28 Rue du colibri, Lotissement Les Oiseaux

97270 Saint Esprit.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Fort-de-France.

Pour avis.

Ajl 01824.1945

== Ajl 01816.1945 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle. **Dénomination sociale :** Radical Terrassement.

Objet social : La Société a pour objet dans les DOM/TOM, en France et à l'étranger: Tout travaux de terrassement, démolition, BRH, drainage, soutènement et dallage.

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social. **Siège social :** Quartier Dédé, 97215 Rivière-Salée. **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés. **Capital social :** 2000 € divisé en 200 actions de 10 €

Président : MR. SAINVILLE Albert Hyacinthe demeurant Quartier Dédé, 97215 Rivière-Salée

Immatriculation : RCS de FORT DE FRANCE.

Pour avis,

Ajl 01816.1945

== Ajl 01823.1945 ==

**COHESION AMBULANCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.400 €**

**Siège social : Morne Blanc, Fond Requiem
97223 LE DIAMANT.**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Fort de France du 26 octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : COHESION AMBULANCE

Siège social : Morne Blanc, Fond Requiem – 97233 LE DIAMANT. **Objet social :** La Société a pour objet :

toutes activités d'ambulances, transport de personnes par véhicules sanitaires équipés de matériels de soins d'urgence. **Durée de la Société :**

99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.400 €

Gérance : Madame Carole BRACO, demeurant :

Morne Blanc, Fonds Requiem 97223 LE DIAMANT

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Fort de France.

Pour avis

La Gérance

Ajl 01823.1945

AVIS DE CONCERTATION

Conformément à la décision n°2020/118/TCSP Martinique/2 de la Commission Nationale du Débat Public en sa séance du 07 octobre 2020.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE À LA MARTINIQUE

Compte tenu de la situation sanitaire les réunions publiques sont annulées et la concertation préalable est reportée à une date ultérieure

(décision de la CNDP N° 2020/129/ TCSP MARTINIQUE/3 du 04 Novembre 2020).

Le public sera informé des nouvelles dates retenues.

Le dossier de concertation reste consultable en ligne sur les sites de la CTM et de MT et www-extensions-tcsp.com.



== Aji 01825.1945 ==

== Ajl 01295.1945 ==

SCEA DOSTALY
SCEA au capital de 7622 €
Siège social : Habitation Dostaly
7240 LE FRANÇOIS
Immatriculation : 419 571 872
RCS de Fort-de-France

Par AGE du 24/07/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 24/07/2020. M. Fabrice Duval demeurant au 4, Villas Pierre de Lune, route de Chateauboeuf, 97200 Fort-de-France, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention au RCS de Fort-de-France

Pour avis.
 Ajl 01295.1945

== Ajl 01813.1945 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/11/2020, à Lorrain enregistré à FORT DE FRANCE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Action Simplifiée (SAS)

DENOMINATION : TRANS NORD SUD, en abrégé « T N S »

SIÈGE SOCIAL : Quartier Maxime BP 84 97214 LE LORRAIN (France)

OBJET : La Société a pour objet l'exercice de toutes activités de transports publics, transport de marchandises et divers, d'engins location avec ou sans chauffeur, vente de matériaux.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières, immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet défini ou à tout autre objet similaire ou connexe.

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 30 600 euros

Représenté par :

Des apports en numéraires de 2000,00 €

Des apports en nature de 28 600,00 €

Montant au dessous duquel le capital ne peut être ré-duit : 15 250 €

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE

VOTE : Tout associé peut participer aux Assemblées et ne dispose des voix qu'en fonction du nombre de actions souscrites.

TRANSMISSION DES PARTS :

Les actions sont nominatives et cessibles sous réserve d'agrément préalable.

Elles ne peuvent être cédées avec le consentement de la majorité en nombre des associés inscrit sur le registre des associés qu'à une personne entrant dans les prévisions des articles 12 et 13 des Statuts.

LE PRESIDENT : Monsieur FIOLO Aubin, Toni

IMMATRICULATION : La Société sera immatriculée au R.C.S. de Fort de France.

Pour avis.
 Le Président T.FIOLI

Pour avis.
 Ajl 01813.1945

== Ajl 01815.1945 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Il est constitué par acte SSP en date du 05 Novembre 2020 la création de :

DENOMINATION : JG BTP SARL

CAPITAL : 3000 €

FORME : EURL

Objet / Toute type d'opération dans LE BTP

SIÈGE SOCIAL : Chemin Morne Labe Lestrade – 97231 LE ROBERT

DUREE : 99 ans

GERANT : Mr Joel CHIFFRIN. Chemin Morne Labe Lestrade – 97231 LE ROBERT

La société a été enregistré le 05/11/2020 au SIE de FDF sous le numéro 9724P31 – 2020 – A02511

IMMATRICULATION : RCS de Fort de France

Pour avis.

== Ajl 01818.1945 ==

MR POOL

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros

Siège social :

23, Avenue Sainte Catherine
97233 SCHOELCHER
881 575 138 RCS FORT DE France

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes de la décision de l'associée unique du 31 octobre 2020 il résulte que : Le siège social a été transféré à Immeuble HEXA- GONE ZI Petite cocotte 97224 DUCOS à compter du 31 octobre 2020.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Fort-de-France.

Pour avis.

Ajl 01818.1945

== Ajl 01811.1945 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par actions simplifiées, par acte sous seing privé en date du 31 Octobre 2020. La société a pour objet la location de meublé de tourisme et tout accessoire en complément et annexe.

La dénomination sociale est : BLUE MOOD S&C

Le siège social est fixé à : 232 Résidence Vieux Moulin, Didier 97200 FORT DE FRANCE

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme dénommée SAS INFINY, représentée par Mr Stéphane PIEJOS, demeurant à Fort-De-France (97200) 232 Résidence Vieux Moulin, Didier.

La société sera immatriculée au RCS de FORT DE FRANCE.

Pour avis.

Ajl 01811.1945

== Ajl 01822.1945 ==

DIGITAL SERVICES INTEGRATION
CARAIBES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100 000 EUROS
1, RUE LOULOU BOISLAVILLE
11° ETAGE
97200 FORT DE FRANCE

RCS FORT DE FRANCE 813 963 576

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 30 Septembre 2020, la gérance de la société à responsabilité limitée DIGITAL SERVICES INTEGRATION CARAIBES a décidé de transférer le siège social du Kerlys immeuble AMC 2^e étage – 97200 FORT DE France au 1, RUE LOULOU BOISLAVILLE, TOUR LUMINA – 11^e ETAGE 97200 FORT DE France à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.
 La Gérance
 Ajl 01822.1945

== Ajl 01768.1945 ==



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE COMPLEMENTAIRE

Réalisation de 20 modules vidéos pour la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est consultable à l'adresse électronique suivante : <https://collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>

Référence de l'opération : N°2020A-FS014

Date limite de réception des offres : le 16 Novembre 2020 à 12 h 00 précises.

== Ajl 01770.1945 ==



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE COMPLEMENTAIRE

PRESTATIONS POUR L'EDITION,
LA PUBLICATION ET
LA DISTRIBUTION D'UN RECUEIL
DE NOUVELLES

Référence de publication
 au BOAMP : 20-127641

L'avis d'appel public à la concurrence détaillé est consultable à l'adresse électronique suivante :

Confiez-nous vos annonces légales :
antilla4@orange.fr

<https://collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>
Référence de l'opération : N°2020A-FS021

Date limite de réception des offres : le 09 Novembre 2020 à 12 h 00 précises.

== Ajl 01821.1945 ==
ZEN LOCATION SERVICE

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 05 novembre 2020 il a été constitué par

acte sous seing privé une Société par Actions Simplifiées ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ZEN LOCATION SERVICE

Forme : SAS

Durée : 99 ans

Objet : Location et vente de véhicules de Tourisme, double commande, Luxe et vente de pièces détachées.

Location de véhicule double commande pour les élèves ayant effectué plus de 20 heures de conduite supervisée par un adulte de plus de 28 ans et 3 ans de permis. Location de Bateaux et motos-Location et vente d'appartements saisonniers

Capital : 7 000 €

Siege social : 76 Avenue Edgard Nestoret-97260 LE MORNE ROUGE

Présidente : Mme Cédric MASPIMBY épouse CARISTAN -Née le 31/10/1986 à FORT DE FRANCE (97200)

Directrice générale : Mme Audrey Jessica MASSOLIN- Née le 26/08/1990 à FORT DE FRANCE (MARTINIQUE)

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Fort de France

Pour avis
La Présidente
Ajl 01821.1945

EN VENTE PARTOUT

OLIVIER ERNEST JEAN-MARIE

Ki Wol Nou ?

**A la recherche de la raison d'être
de la Martinique**



InnoMa

L'îlot Vins

L'Art du Vin



VINS | CHAMPAGNES | SPIRITUEUX | EPICERIE FINE



L'ÎLOT VINS
C. Cial Carrefour Cluny
97233 SCHËLCHER
Tél. 05 96 60 29 43
cluny@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
Z.I. de la Jambette
97232 LE LAMENTIN
Tél. 05 96 50 32 29
jambette@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
Zone de Manhity
97232 LE LAMENTIN
Tél. 05 96 51 58 81
manhity@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
CC Marin Village
97290 LE MARIN
Tél. 05 96 68 91 51
marin@lilotvins.com

www.lilot-vins.fr



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION - WWW.MANGERBOUGER.FR